



EN AUTOMATISME

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 19/03/2024

Echéance le : 30/04/2024

CARON STEPHANIE

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4452529	0165285			Zone Expedition : 03			5117065
Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5117065 DU 19/03/2024 **							
1498/8A-CHARGEUR BATTERIE ELECTRONIQUE	BET014980108 W00001	1,00	4	159,00		159,00	159,00
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 159,00							
INFORMATION :							
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIT LA RECEPTION DE VOS COLIS							
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants TVA		Total T.T.C	
P.I. 159,00				(4) 20,000		190,80	
M.O. : 0,00 159,00				159,00			
D.I.V. : 0,00				31,80			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document : 4452529
N° Client : 0165285
N° Commande : 5117065

Echéance le : 30/04/2024

19/03/2024 190,80



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à l'ordre du fournisseur, au comptant à la date de la facture et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, un approuvé ou un tiers, le C.A.P. de Commerce s'applique. En cas de retard de paiement, le fournisseur se réserve le droit d'appliquer des pénalités calculées sur les sommes dues et non payées à l'échéance. Les pénalités sont de 0,05% par jour de retard, par exemple, pour un retard de 10 jours, les pénalités s'élèveront à 0,5% du montant dû. Les pénalités sont cumulées avec les intérêts de retard. Par ailleurs, une retenue forfaitaire pour frais de recouvrement de 0,5% du montant dû est appliquée à la facture.



RESERVES DE PROPRIETE : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est subordonné au paiement intégral des sommes dues par le client à la date de la facture.



ATTRIBUTION DE COMPETENCE : En cas de contestation, le client s'engage à saisir le tribunal de commerce de la ville de Bedarieux.